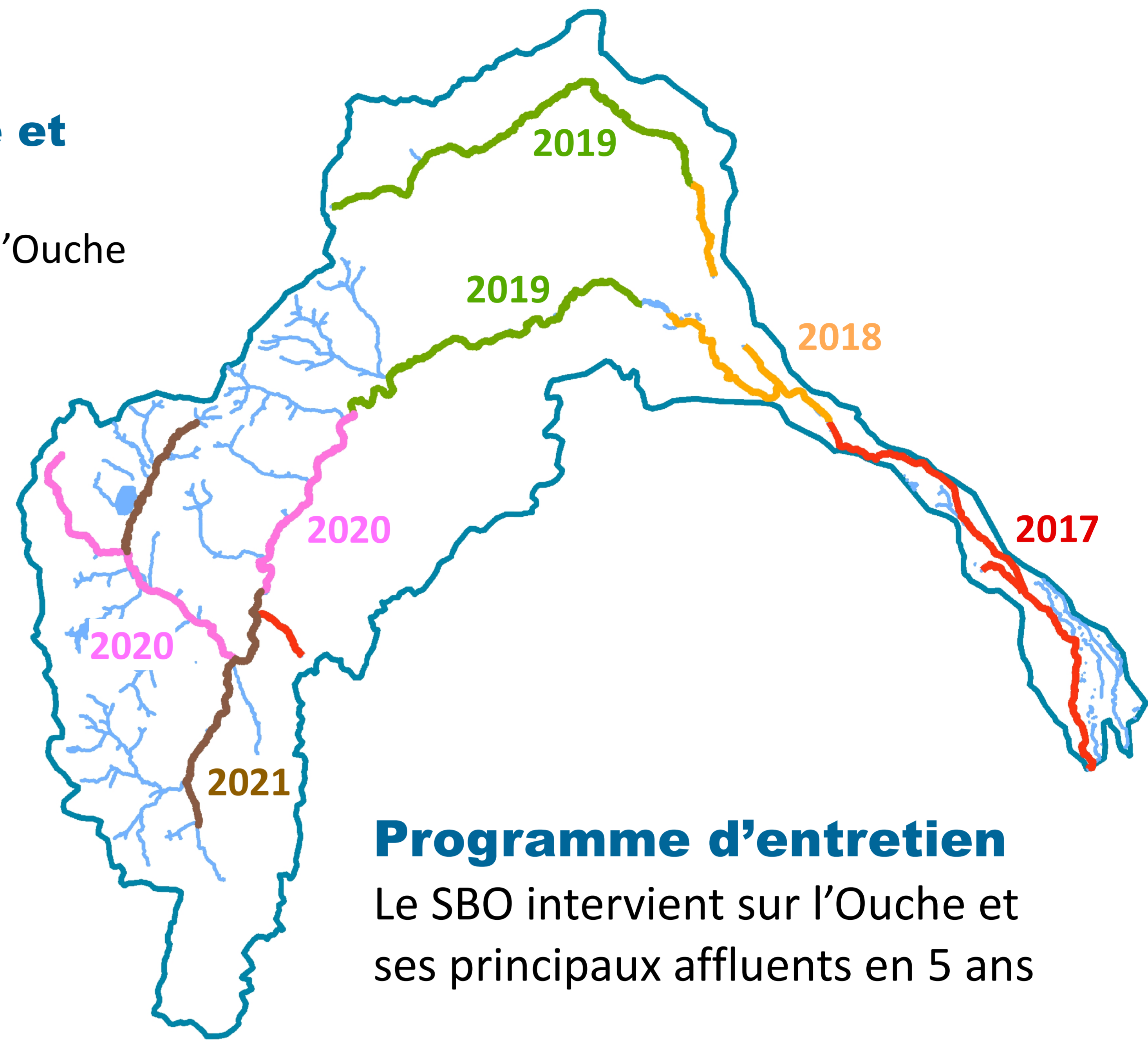
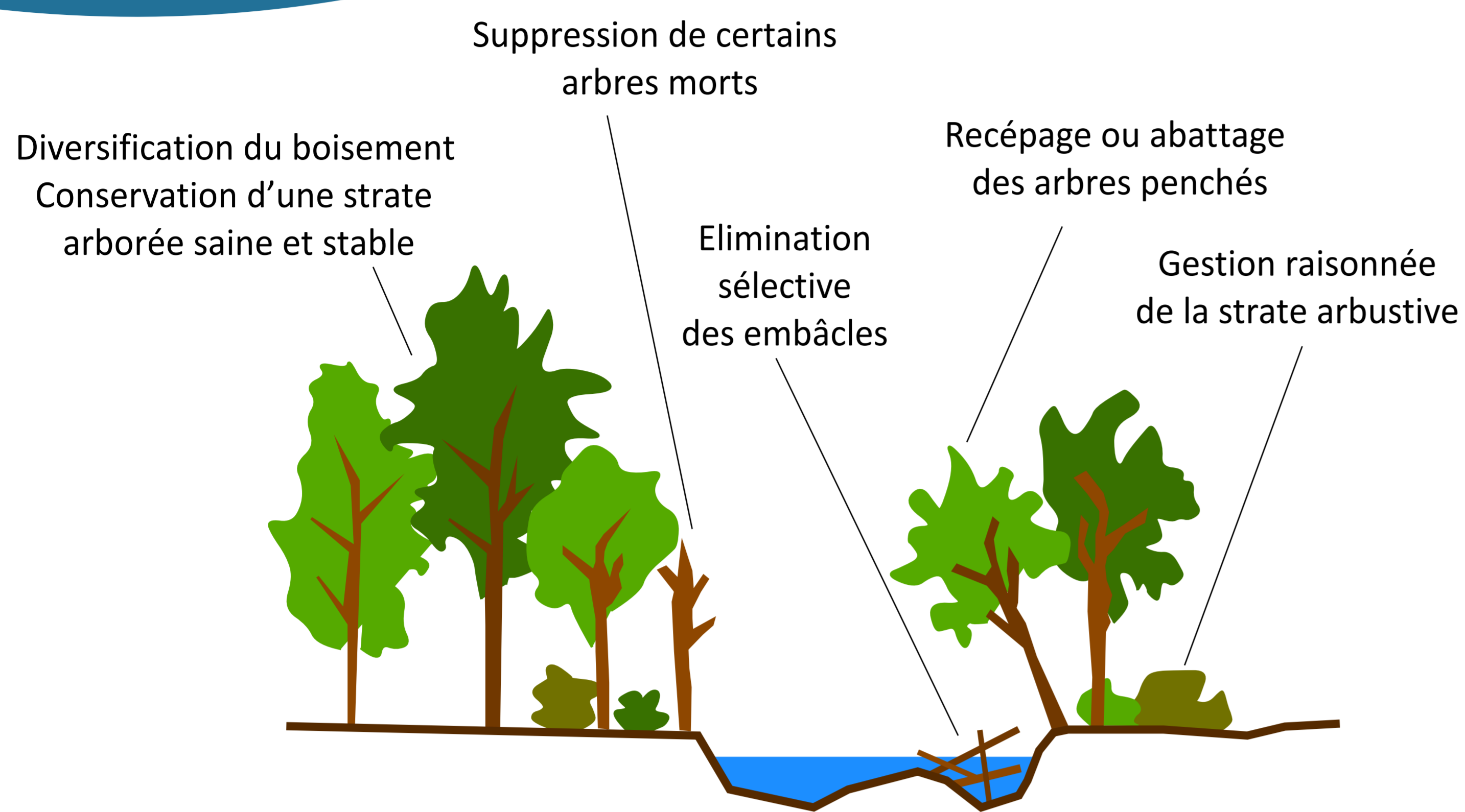


TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION DES BERGES

**Maître d'ouvrage et
maître d'oeuvre**
Syndicat du Bassin de l'Ouche

Principe



Ces travaux sont déclarés d'intérêt général par arrêté préfectoral du 9 septembre 2016.

Programme 2018

L'Ouche et le Suzon à Ahuy, Dijon, Longvic et Neuilly-lès-Dijon



Dans les secteurs urbains de l'agglomération dijonnaise, l'Ouche et le Suzon sont partiellement endigués ce qui rend difficile l'accès aux berges pour l'exécution des travaux.



Par ailleurs, le centre urbain nécessite :

- de privilégier les techniques alternatives à l'abattage (recépage et mise en têtard),
- une prévention plus importante des arbres colonisés par le gui et le lierre et dont la durée de vie sera plus courte.



Coût estimatif des travaux
78 000.00 € TTC

Financement

Syndicat du Bassin de l'Ouche : 70%
Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée : 30 %

Durée estimative des travaux

15 semaines

Période de réalisation 2018

Contact SBO 03 80 50 37 09 ouche.fr

40 Avenue du Drapeau - 21000 DIJON